

Publication des postes – Année scolaire 2026-2027



La campagne de publication des postes vise à assurer la stabilité des équipes dans les écoles tout en permettant la mobilité des agents (les fonctionnaires étant titulaires de leur grade et non de leur poste).

◆ Organisation

Deux mouvements sont prévus :

1er tour : du 12 février au 5 mars 2026

(résultats le 25 mars)

2e tour : du 3 avril au 23 avril 2026

(résultats le 12 mai)

➡ 3 vœux maximum par tour.

◆ Conditions

1er tour : titulaires, CDI et stagiaires.

2e tour : titulaires, CDI, tous stagiaires et contractuels avec 2 ans d'ancienneté (affectation d'1 an).

Un agent ayant accepté un poste au 1er tour ne peut participer au 2e.

◆ Points d'attention

Prise de poste : 24 août 2026.

Désistement possible avant le 1er juin 2026.

Mobilité possible entre agent de restauration et agent d'accueil/entretien (avec possible révision de l'IFSE).

Certains postes peuvent être fléchés ou soumis à entretien préalable.

◆ Agents concernés

Responsables d'équipe, agents de restauration, agents d'accompagnement de l'enfant, agents d'accueil et d'entretien.

◆ Critères de sélection

Critère principal : ancienneté.

Sont également pris en compte : manière de servir (entretiens professionnels, assiduité, sanction disciplinaire) et statut.



◆ Volantes

Les agents qui font parties du corps de volantes peuvent faire la demande pour un poste fixe.

Les agents qui souhaitent faire parties du corps de volantes peuvent se rapprocher de leur secteur et ont une prime mensuelle